

MODÈLE DE DEMANDE DE MODIFICATION DE CONTRÔLE JUDICIAIRE

Nom et Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Tribunal compétent :

Nom du tribunal : _____

Adresse : _____

Informations sur le contrôle judiciaire en cours :

Date de la décision initiale : _____

Numéro de dossier : _____

Objet de la demande :

Demande de modification des modalités du contrôle judiciaire prononcé à mon encontre, conformément aux articles 137 et suivants du Code de procédure pénale. Cette demande vise à adapter les obligations imposées, notamment en ce qui concerne les restrictions de déplacement, les interdictions de contact, ou toute autre mesure jugée nécessaire à la bonne conduite de la procédure.

Motifs de la demande :

Je sollicite cette modification pour les raisons suivantes : changement de situation personnelle, nécessité professionnelle, état de santé, ou tout élément nouveau justifiant un assouplissement ou une adaptation des mesures initiales. Je m'engage à respecter les conditions qui seront éventuellement fixées par le tribunal.

Pièces jointes :

- Copie de la décision de contrôle judiciaire.
- Justificatifs relatifs aux motifs invoqués (certificat médical, attestations professionnelles, etc.).
- Tout autre document utile à l'appui de la demande.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à : _____

Le : _____

Signature : _____

Signature du demandeur

Signature de l'avocat (le cas échéant)

Source originale de ce document :

<https://juridique-justice.com/modele-de-demande-de-modification-de-controle-judiciaire/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://juridique-justice.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.